

500 € pour aider les étudiants à payer leur kot

■ Le MR aimerait un soutien du CDH à la Fédération.

Aider les étudiants qui vivent loin de leur université ou de leur école supérieure à payer leur kot. L'idée est défendue depuis plus de 20 ans par le député wallon Josy Arens (CDH). Lorsque l'élu du sud de la province de Luxembourg siégeait à la Chambre, il menait déjà ce combat qui concerne particulièrement les étudiants de sa province. Par le biais d'un amendement parlementaire au décret-programme du gouvernement wallon, voté cette semaine, les choses ont donc avancé dans le sens souhaité par les députés CDH de la province de Luxembourg. "Notre idée de base était de procéder à une déduction fiscale au niveau des kots. Nous avons essayé au fédéral, il nous a été répondu que cette mesure était coûteuse, nous nous sommes alors rabattus vers la Région", explique le chef de groupe CDH et élu de la province de Luxembourg, Dimitri Fourny.

Dix millions d'euros

En votant cet amendement au décret-programme, le gouverne-

ment wallon pourra donc dégager un montant de dix millions d'euros pour 2019-2020. Ce montant permettra d'aider "plus ou moins 20 000 étudiants dont le domicile est particulièrement éloigné de l'endroit où ils étudient. En moyenne, chaque étudiant recevra un montant annuel de plus ou moins 500 euros", explique Dimitri Fourny.

Pour bénéficier de cette aide directe, deux critères seront nécessaires. Le premier sera un critère de distance et l'autre un critère de temps de parcours, non encore définis.

Pendant que les élus CDH de la province de Luxembourg se réjouissent, au MR on souhaite préciser certaines choses. La députée wallonne Carine Lecomte, élue dans le sud Luxembourg, aimerait qu'à la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CDH – en majorité avec le PS – soit logique avec lui-même. "J'ai déposé deux textes au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui visent les étudiants boursiers. Il serait intéressant que l'allocation qu'ils perçoivent soit majorée en fonction de leur lieu d'étude", précise-t-elle.

La position du PS

Si elle accuse le PS et en particulier le ministre de

l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) de ne rien vouloir entendre sur cette question, elle espère que ses nouveaux amis du CDH pourront faire infléchir la position socialiste dans ce dossier. "La ministre Aida Greoli siège dans les deux gouvernements, elle pourrait faire le lien selon moi", estime la députée libérale.

Interrogé sur ce sujet par "La Libre", Dimitri Fourny ne semble pas opposé au texte de sa consœur libérale: "Le PS nous reproche de vouloir aider les étudiants à payer leur kot et d'oublier ceux qui ne kotent pas et qui font les trajets tous les jours vers leur université ou vers une école supérieure, installée loin de leur domicile. Intervenir via la bourse pourrait être une solution pour répondre à ce problème."

Quant à Carine Lecomte, elle conclut en rejetant les accusations de favoritisme à l'égard des étudiants de la province de Luxembourg: "Les Luxembourgeois ont longtemps été discriminés. Et puis, il y a une haute école à Arlon qui prépare aux métiers de la construction. Dans cette école, 20 % des étudiants viennent du Brabant wallon. Ils sont aussi concernés."

S.Ta.